



PCW

45 Boulevard Marcel PAGNOL
06130 GRASSE - FRANCE
Tel : +33 (0)4 92 42 35 00 Fax: +33 (0)4 92 42 35 19
Site : www.pcwfrance.com Mail : info@pcwfrance.com

Fiche Technique

CISTE GV ABSOLUE

Fournisseur PCW

Référence : CISTE GV ABSOLUE

1 - DONNEES TECHNIQUES

I.N.C.I. : Cistus ladaniferus oil
Nom botanique : Cistus ladaniferus L., Cistaceae
Origine MP : 100% Naturelle (source Végétale)
Utilisation de la substance / mélange : Usage industriel seulement
Solubilité dans l'eau : Non
Description : Essence obtenue à partir des feuilles de labdanum, Cistus ladaniferus L., Cistaceae
Application : Parfums / Cosmétiques
Taux d'utilisation max. recom. : -

1.1 - DONNEES ANALYTIQUES

Aspect : Liquide
Couleur : Jaune
Odeur : Caractéristique
Densité @ 20° C : [0.890 ; 0.930]
Indice de réfraction @ 20 °C : [1.470 ; 1.490]
Point d'ébullition en °C : -
Point éclair en °C (coupelle fermée) : 43
Pouvoir rotatoire en ° : -
Taux peroxides mmol/l : -

2 - DONNEES REGLEMENTAIRES COSMETIQUES

Statut kosher : -
Statut Hallal : -
AFNOR / ISO : /
Allergènes SCCNFP List : Voir certificat
IFRA : Restricted (49th Am.)
CAS N° : 89997-74-0
Reg. 1223/2009 & mod. : Voir certificat
CMR (Reg. 1223/2009/CE) : Voir certificat

CISTE GV ABSOLUE

2.1 - DONNEES REGLEMENTAIRES AROMES

Allergènes alimentaires (Reg. 1169/2011 / CE) : Voir certificat

Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) : -

Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB) : -

Statut légal (Reg. 1334/2008/CE) : -

4 - TRANSPORT - MANIPULATION - STOCKAGE

Durée de conservation : 12 mois, gardé selon les conditions de stockage.

Code douanier : 3301 29 41 00

Tunnel codes ADR : D/E

4.1 - STOCKAGE

Stockage : Stocker dans un local sec et dans son emballage d'origine, bien rempli, fermé hermétiquement, à l'abri de l'air, de l'humidité et de la lumière.

Transport :

Transport par route ADR/RID : 1266 PRODUITS POUR PARFUMERIE, 3, III

Transport Maritime IMDG : 1266 PRODUITS POUR PARFUMERIE, 3, III

Polluant Marin :

Transport Aérien IATA : 1266 PRODUITS POUR PARFUMERIE, 3, III

CISTE GV ABSOLUE

LEGISLATION :

FLAVIS : Non listé
FEMA : 2609
FDA : 172.510
ENCS (Japan) n° : Listé
ELINCS (EU) : 89997-74-0
EINECS (EU) : 289-711-7
ECSI (Taiwan) : Listé
ECL (Corée du Sud) n° : Non listé
IECSC (China) : Listé
ISHL (Japan) : Listé
JECFA n° : Non listé
NEPA (China) : CB1879957
NZIoC (New Zealand) : Non listé
RIFM - ID N° : 358-E2.12
TSCA (Toxic Substances Control Act - USA) : Non listé
PICCS (Philippines) : Listé
AICS (Australian Invent. Chem. Subs.) : Listé
LIS / DSL (Canada) : Listé
NDSL/LES (Canada - Non-domestic Substances List) : Non listé
COE (Council of Europe) : Non listé
C.A.S : 89997-74-0 8016-26-0

Étiquetage :



AH1 Danger par aspiration 1

ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2

EHA1 Dangers pour le milieu aquatique - aiguë 1



EHC1 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 1

FL3 Liquides inflammables 3

SC12 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2

SS1 Sensibilisation cutanée 1



H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240+P241 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.

P242 - Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P310 - En cas d'ingestion: appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P321 - Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).

P331 - Ne pas faire vomir.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la Réglementation locale / régionale / nationale / internationale.